

## Compte Rendu du Conseil d'Administration ISTV du 09/10/97

### Membres présents

**Collège A** : Madame Follet, Messieurs Bruneel, Millot, icaise, Oudin  
**Collège B** : Messieurs Guerra, Goutin, Valein, Raviart, Ménart, Tabka  
**Collège AITOSS** : Monsieur Danjou  
**Collège étudiants** : Mademoiselle Baivier, Madame Derviaux-Monier  
**Collège des personnalités extérieures** : Madame Lancelle, Messieurs Morin, Derville  
**Membres de droit** : Mesdemoiselles Caouder, Leriche, Madame Maquinghen, Messieurs Abed, Callegari, Coulier, Courtois, Dewally, Dubar, Dubois, Gazalet, Goutin, kolski, Lepoutre, Leroy, Martin, Sagar, Sallez, Tahon  
**Membres invités** : Monsieur Wiart

### Membres excusés :

Madame Bellanger, Messieurs Benameur, Corlay, Coudoux, Fresnel, Gantsou  
Lochegnies, Malvache, Thomin, Vanesse

### Pouvoirs

M. Lefebvre	à	Melle Baivier
M. Renaux	à	Melle Baivier
M. Joncquel	à	M. Morin
M. Pronier	à	M. Morin

#### **1) Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 5 juin 1997**

Unanimité

#### **2) Approbation des modalités d'examens**

Unanimité

#### **3) Liste des responsables pédagogiques et Présidents de jurys pour l'année 97/98**

Unanimité

#### **4) DBM de rattachement**

Unanimité

#### **5) Questions diverses**

Statut IUP : unanimité

Mr Level ouvre la séance par la présentation des nouveaux membres du Conseil d'Administration suite aux changements de situation administrative des anciens conseillers.

Dans le collège B des enseignants :

- Sur la liste électorale « Union pour le Développement de l'ISTV », Mr Demory est remplacé par monsieur Thierry-Marie GUERRA
- Sur la liste, « Avenir et Progrès », Monsieur Picart est remplacé par Monsieur RIERA Bernard.

Pour le collège AITOSS, il n'a pas été prévu de suppléant sur les listes.

Monsieur Level passe ensuite à l'approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 5 juin 1997

### **1) Approbation du compte rendu du Conseil d'administration du 5 juin 1997**

**Le compte rendu est approuvé à l'unanimité**

### **2) Approbation des modalités d'examens**

Mr Level passe la parole à Mr Kabila pour la présentation des modalités d'examens du 1er cycle ( CF document ).

Mr Kabila présente le principe de la semestrialisation

Le DEUG Sciences et Technologies se compose de 4 mentions :

MIAS :	Mathématiques, Informatique et Applications Aux Sciences
SM :	Sciences de la Matière
MASS :	Mathématiques Appliquées et Sciences Sociales
STPI :	Sciences et Technologies Pour l'Ingénieur ( option Génie des Systèmes )

L'année universitaire est organisée en deux semestres :

- Semestre 1 comprenant 3 unités d'enseignements U1,U2,U3
  - U1 Unité d'enseignements fondamentaux de la mention
  - U2 Unité de découverte des autres disciplines
  - U3 Unité de méthodologie du travail universitaire
  
- Semestre 2 comprenant 3 unités d'enseignement U4,U5,U6
  - U4 Unité d'enseignements disciplinaires
  - U5 Unité de méthodologie disciplinaire
  - U6 Unité de culture générale et d'expression

Mr Kabila présente ensuite les modalités de contrôles et des aptitudes, il précise qu'à l'intérieur de chaque unité d'enseignement, la compensation entre les notes obtenues aux différents éléments constitutifs de cette unité s'effectue sans note éliminatoire. La note finale de l'unité est obtenue comme moyenne pondérée des notes finales des éléments constitutifs de celle-ci. Mr Kabila explique ensuite le principe de la capitalisation, pour conclure sur la possibilité de réorientation des étudiants. A la fin du premier semestre une commission pédagogique examinera et statuera sur les demandes des étudiants qui désirent changer d'orientation.

Remarques et amendement proposés :

Une remarque est faite en ce qui concerne les coefficients, Mr Level répond qu'après une année d'expérience des réglages se feront .

En ce qui concerne la composition des jurys : en MIAS 1, un amendement est demandé afin de mettre un informaticien : Mr S. Piechowiak est proposé.

Absence au contrôle continu : tout étudiant absent a une épreuve de contrôle continu se verra attribuer la note de zéro à cette épreuve. Si une justification d'absence existe, celle-ci doit être déposée au secrétariat pédagogique au maximum une semaine après l'épreuve. Le cas sera alors examiné lors du jury de fin d'année.

Mr Level présente ensuite les modalités d'examens des autres formations de l'Institut ( CF document ) et passe au vote :

Les modalités d'organisation des examens sont approuvées à l'unanimité moyennant les amendements proposés

### **3) Liste des responsables pédagogiques et Présidents de jurys pour l'année 97/98**

Monsieur Level présente la liste des responsables pédagogiques et présidents de jurys (CF doc ) et passe au vote. **Celles-ci sont approuvées à l'unanimité.**

### **4) DBM de rattachement**

Mr Level profite du passage au point suivant de l'ordre du jour, pour souhaiter la bienvenue à monsieur WIAR, agent comptable de l'université, successeur de Monsieur Robert Vanceulebroeck en retraite depuis peu.

l'ISTV présente une DBM de rattachement de 851 000 F

Les recettes proviennent essentiellement de ressources propres supplémentaires :

- 261 220 ,33 F de taxe d'apprentissage et ordres de recettes internes
- 621 041,67 F de report de crédits
- 85 500 F de crédits ministériels
- 2 000 F pour les relations internationales

En revanche, l'ISTV a inscrit au budget initial 1997, 267 000 F pour la DRED : ces crédits étant désormais compris dans la DGF, un trop perçu de 118 362 F est à comptabiliser dans la DBM.

Ces 851 400 F seront répartis en charges de personnels enseignants pour 614 831,67 F et en Investissement : taxe d'apprentissage en nature 50 818,46 F et 185 749,87 F de micro informatique.

Monsieur Sallez prend la parole pour rappeler que l'EIGIP avait demandé une rallonge de crédits de 125 000 F en Fonctionnement et 60 000 F en Equipement.

Monsieur Level informe les conseillers qu'il n'y aura pas de DBM pour l'EIGIP tant que le contentieux concernant les crédits EIGIP ne serait pas résolu. Il passe ensuite au vote.

**La DBM est approuvée à l'unanimité**

## **5) Projet de Contrat quadriennal**

Monsieur Level présente le canevas de réflexion pour le projet d'établissement ISTV 1997/2001 ( CF doc ). Ce document est mis à la lecture des conseillers pour remarques ou modifications.

## **6) Questions diverses**

- En ce qui concerne la situation de l'EIGIP au sein de l'ISTV, Mr Level informe les conseillers qu'il a été mandaté par le président de l'Université pour négocier la sortie de l'EIGIP de l'ISTV. La décision a été prise par la commission des statuts de l'université. Toutefois Mr Level précise que cette sortie ne pourra en aucun cas se faire au détriment des étudiants, ou de l'ISTV.

- Réforme des statuts de l'IUP GEII ( CF doc ), la modification majeure concerne la mise en place d'un directeur adjoint.

### **Vote à l'unanimité**

- Information sur les postes enseignants : le ministère devrait créer 1200 postes d'agrégés, 1600 postes de Maître de conférences et 600 postes de professeurs.

L'ISTV va procéder au recrutement de 2 personnes un agent des services techniques pour le prêt audiovisuel et un ingénieur d'études en mécanique, la commission de recrutement aura lieu le 17 octobre 1997.

Mr Callégari informe le conseil qu'il vient de recevoir l'agrément pour le programme ADAPT multimédia.

Mr Level remercie les participants à ce conseil, la séance est close vers 17 heures

Le Directeur

